

le journal

de l'Office national des forêts

flash

NUMÉRO
SPÉCIAL

n° 172 - mai 2016

MALADIE DE LYME : COMMENT SE PROTÉGER ?

C'est d'avril à octobre que les tiques deviennent particulièrement nombreuses et actives en milieu naturel. Or, une simple piqûre de cet acarien peut transmettre la maladie de Lyme (ou borréliose de Lyme) : 10 à 20 % des tiques sont porteuses en métropole de la bactérie *Borellia burgdorferi*, à l'origine de la maladie. Les forestiers forment ainsi une population fortement exposée, de par leur activité.

Ce Journal Flash présente les mesures à respecter pour se protéger des tiques, la conduite à tenir en cas de piqûre, et les symptômes qui doivent vous alerter en cas de transmission de la maladie.



LES MESURES À OBSERVER AVANT DE SE RENDRE EN MILIEU NATUREL

Quelques principes permettent de prévenir les piqûres de tiques.

- **Porter des vêtements longs**, couvrant les bras et les jambes, bas de pantalon fermés par un élastique ou rentrés dans les chaussettes ou port de guêtres (néanmoins à éviter en cas de port de pantalon anti-coupure car elles diminuent la continuité de la protection anti-coupure) ;
- **Se protéger la tête** car la détection des tiques dans le cuir chevelu est difficile.



L'utilisation de répulsifs notamment appliqués sur les vêtements est un bon moyen de se protéger des piqûres de tiques mais peut provoquer des effets secondaires sur la peau. Le médecin du travail/de prévention peut les recommander pour une durée limitée sur la base d'une évaluation des risques.

LES CONSIGNES À RESPECTER APRÈS UN SÉJOUR EN MILIEU NATUREL

Des gestes simples doivent être systématiquement effectués après une journée de travail passée en milieu naturel.

- Lors du déshabillage, **ne pas mélanger ses effets de travail avec ceux des collègues ou de la famille.**
- Procéder à une **inspection corporelle minutieuse**, y compris des aisselles, des plis de la peau, du cuir chevelu, du derrière des oreilles, du cou et des parties intimes.
- **Lorsqu'une tique est repérée, la retirer sans attendre** car plus le temps d'accrochage est long, plus le risque de transmission de la bactérie augmente. Pour l'extraire, s'aider d'un tire-tiques ou à défaut d'une pince à épiler sans appliquer aucun produit au préalable.



- Après retrait, **détruire la tique sans l'écraser entre les doigts** afin d'éviter le risque de contagion et désinfecter la zone avec un antiseptique local.
- Dans les semaines qui suivent la piqûre, **rester vigilant en surveillant pendant au moins 6 semaines la zone de piqûre.**
En cas de constatation d'une rougeur locale qui s'étend progressivement autour du point de piqûre ou d'apparition d'autres signes cliniques comme de la fièvre, un état de fatigue, des maux de tête, des douleurs articulaires ou musculaires..., consulter rapidement son médecin traitant en lui précisant son activité professionnelle et son estimation de la période de la piqûre.

RAPPEL

Tous les personnels exposés dans le cadre de leur activité professionnelle doivent être dotés de tire-tiques.

Les vêtements de travail doivent être en bon état, bien entretenus et lavés régulièrement.

COMMENT SE MANIFESTE LA MALADIE ?

Une piqûre de tique est indolore, de ce fait elle peut passer inaperçue.

La maladie de Lyme comporte trois phases successives, associées à des manifestations cliniques variées pas toujours caractéristiques d'une piqûre de tique infectée.

- Au stade primaire et dans 85 % des cas, **le seul signe caractéristique du début de la maladie est l'érythème migrant.** Il apparaît 1 à 6 semaines après la piqûre de la tique. Il s'agit d'une rougeur autour du point de piqûre, qui s'étend progressivement pouvant atteindre plus de 60 cm de diamètre. L'érythème migrant finit généralement par disparaître spontanément. D'autres symptômes peuvent éventuellement apparaître (fièvre, fatigue, maux de tête...). La situation nécessite de consulter le médecin traitant pour un traitement médical approprié.
- Si la maladie n'a pas été diagnostiquée et traitée, **d'autres signes peuvent apparaître quelques semaines à quelques mois après le début de l'infection** : des érythèmes migrants multiples à d'autres endroits du corps, des manifestations neurologiques comme la paralysie faciale, des arthrites notamment au genou, plus rarement une atteinte cardiaque, oculaire ou un lymphocytome cutané bénin qui se caractérise par l'apparition d'une grosse boule rouge pouvant se situer à l'oreille, au mamelon ou au scrotum.

Enfin, **si la maladie n'a pas été décelée ou a été mal soignée, des atteintes diverses apparaissent plusieurs mois ou années après le début de l'infection** comme des douleurs chroniques, des atteintes neurologiques, voire des névralgies, des atteintes articulaires chroniques, musculaires, osseuses, des troubles psychologiques et des signes de fatigue.

L'une des manifestations caractéristiques à ce stade de la maladie est l'acrodermatite chronique atrophiante définie par une peau fine et desséchée qui laisse apparaître de nombreuses varicosités.



Erythème migrant



Acrodermatite chronique

LE DIAGNOSTIC ET LES TRAITEMENTS

En l'absence d'érythème migrant ou passé inaperçu, le diagnostic clinique de la borréliose de Lyme n'est pas facile car les signes manquent de spécificité. Il repose principalement sur un faisceau d'arguments :

- travail exposant au contact avec les tiques ;
- présence de symptômes cliniques compatibles avec la maladie ;
- résultats sérologiques indiquant la présence d'anticorps contre *Borrelia burgdoferi*.

Plusieurs antibiotiques sont efficaces dans le traitement de la maladie et leur choix ainsi que leur durée d'administration sont fonction du stade de la maladie. Néanmoins la phase tardive de la maladie peut parfois laisser des séquelles malgré un traitement antibiotique prolongé.

À SAVOIR

Au stade d'érythème migrant, seul un traitement antibiotique s'impose. A ce stade, la sérologie est inutile au diagnostic. Au stade secondaire et tertiaire le diagnostic repose sur la présence de signes cliniques associés à un examen biologique. Attention, avoir déjà contracté la maladie de Lyme n'immunise pas contre une nouvelle infection.

POUR PLUS D'INFORMATION

À l'ONF, la direction générale, les directions territoriales et les directions régionales disposent d'**un réseau d'acteurs en santé et sécurité au travail (SST)** qui peuvent répondre à vos questions sur la maladie de Lyme et vous conseiller. **N'hésitez pas à les solliciter.**

Pour joindre le responsable SST dont vous dépendez, se reporter à la liste en ligne sur **intraforêt** en tapant le code : e39c.

Pour plus d'information sur la borréliose de Lyme, consultez le document dédié disponible sur **intraforêt** en tapant le code 39776.